

Document de travail

Notes et analyses de l'ITCEQ

N° 51 – 2017

**Evolution du système éducatif
tunisien**

Samira DAGHARI



Le présent document de travail est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émises dans cette publication sont celles de l'auteur et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

Cette note est réalisée à l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) en 2016, au sein de la Direction Centrale des Etudes Sociales, par Mme. Samira DAGHARI

Sommaire

Introduction	4
I. L'évolution quantitative du système éducatif .Erreur ! Signet non défini.	
II. L'évolution qualitative du système éducatif.....	14
Conclusion	18

INTRODUCTION

Beaucoup d'efforts sont entrepris pour améliorer le système scolaire, tant quantitativement que qualitativement. En effet, une meilleure scolarisation doit nécessairement être accompagnée par des mesures destinées à améliorer l'efficacité interne du système et à adapter sa production aux besoins du marché du travail. L'effort que continuera d'imposer à la nation le développement de son système éducatif ne peut être rentabilisé que si le système contribue à la préparation des jeunes à des métiers prévisibles, au moindre coût pour eux et pour la collectivité.

La loi du 29 juillet 1991 constitue le cadre initial d'une réforme en profondeur du système éducatif. Historiquement, elle constitue la seconde réforme après celle entreprise en 1958.

L'ensemble du dispositif institutionnel et organisationnel, traduisant la politique publique en matière d'éducation, a permis la réalisation des résultats décrits dans la présente note.

L'amélioration des performances et l'accroissement du rendement du système d'éducation représentent un objectif ambitieux pour le gouvernement. Cette note consiste à analyser l'accès au système éducatif, l'efficacité interne et la qualité de l'éducation.

I. L'EVOLUTION QUANTITATIVE DU SYSTEME EDUCATIF

La réforme de l'école de base a atteint ses objectifs «l'éducation pour tous». Ainsi l'évaluation de cette dernière a permis de constater une scolarisation quasi totale des garçons et des filles, une amélioration du rendement interne du premier et du second cycle de l'enseignement de base, de l'enseignement secondaire, ainsi que de l'enseignement supérieur.

Les efforts déployés donc, au cours de ces dernières décennies ont abouti à des réalisations quantitatives considérables, qui peuvent être illustrées dans l'évolution des taux de scolarisation et d'alphabétisation. De même, le volume des effectifs scolarisés aux différents degrés d'enseignement est un indicateur central du niveau du service éducatif.

L'objectif de scolarisation universelle, depuis longtemps atteint à l'entrée de l'école primaire, est aujourd'hui en cours de réalisation pour toute la durée de l'enseignement de base, grâce aux mesures prises pour assurer la gratuité effective des études et l'application stricte de l'obligation scolaire de 6 à 16 ans.

Diverses actions ont été entreprises parallèlement pour allonger l'espérance de vie scolaire des élèves. Le résultat en a été l'amélioration remarquable, au cours des dernières années, des

taux de scolarisation dans le cycle secondaire (81,2% en 2015-2016 contre 50,2% en 1994-95) et à l'université (29,7% en 2015-2016 contre 12% en 1994-95).

Les taux globaux de scolarisation (effectifs des scolarisés rapportés à la population totale du pays) expriment clairement cette évolution positive : En 1956, les élèves du primaire représentaient 5.9% de la population totale, ceux du secondaire 0.6%, tandis qu'il y avait 6 inscrits au supérieur pour 10.000 habitants. En 2016, près de 18% de la population totale poursuivent l'enseignement primaire et secondaire et 234 étudiants sont à l'université pour 10.000 habitants.

Tableau 1 : Evolution du taux global de scolarisation

**(effectifs scolarisés /population totale)
selon les cycles d'études**

Année	Population au 1er juillet en milliers	% Scolarisés		
		Primaire	Secondaire	Supérieur
1956	3783,2	5,99	0,60	0,06
1966	4583,2	16,97	1,54	0,13
1975	5611,7	16,41	2,65	0,37
1984	7033,8	17,61	4,65	0,55
1994	8815,4	16,71	7,06	1,16
1995	8957,5	16,30	8,10	1,26
1996	9089,3	15,86	8,69	1,34
1997	9214,7	15,63	9,04	1,49
1998	9333,2	15,35	9,37	1,66
1999	9456,1	14,84	9,60	1,90
2000	9563,7	14,26	10,07	2,17
2001	9673,6	13,59	10,62	2,34
2008	10328,9	9,87	10,35	3,38
2009	10434,4	9,65	9,64	3,45
2010	10549,1	9,56	9,17	3,38
2011	10673,8	9,40	8,93	3,25
2013	10886,5	9,46	8,35	2,90
2016	11295,8	9,55	7,91	2,34

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education et de l'INS

Parallèlement, un trait majeur de la politique éducative et sociale relatif à la place de la femme dans la société, a entraîné une scolarisation massive des filles, les faisant passer d'une situation d'exclusion à une place dépassant celle des garçons.

**Tableau 2 : Taux de scolarisation par genre
tous niveaux confondus**

	1975	1980	1984	1989	1994	1997	2001	2008	2011	2016
Masculin	50,64	51,3	56,96	59,52	62,95	64,36	64,26	61,53	47,27	61,16
Féminin	32,14	35,91	44,67	49,51	60,29	63,40	64,82	68,14	55,14	71,23
Total	41,55	43,71	50,94	54,92	61,68	63,90	64,53	64,79	51,09	66,06

Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education

1) L'enseignement primaire (1^{er} cycle de l'enseignement de base)

On compte actuellement environ 1 080 000 élèves dans les écoles primaires avec des taux de scolarisation net qui frôlent les 100%, (le taux de scolarisation net de 6 ans et pour la tranche d'âge 6 – 11 ans sont respectivement 99.5 et 99.1% pour l'année scolaire 2015/2016), ce qui constitue une réalisation impressionnante si on la compare à celle des autres pays ayant un revenu par habitant équivalent.

Le taux net de scolarisation primaire - nombre total d'enfants inscrits dans le primaire qui appartiennent au groupe d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement en pourcentage du nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âge -est un indicateur clef des progrès vers l'éducation pour tous.

Un des acquis de l'école Tunisienne est l'égalité absolue entre les deux genres.

La parité filles/garçons est une réalité dans tous les cycles de l'enseignement voire même un certain déséquilibre en faveur des filles commence à se faire jour dans le cycle secondaire et à l'université.

En effet, les taux nets de scolarisation des enfants âgés de 6 ans et de 6-11 ans continuent à croître surtout pour les filles. L'écart entre les deux genres est négatif soit -0.1% (il est de 99.0% pour les garçons et de 99.2% pour les filles en 2015-16). Cet écart était de 1 point en 1998-99, et de 7.1 en 1993-94.

Tableau 3 : Taux net de scolarisation

Années scolaires		1991-92	1992-93	1993-94	1995-96	1996-97	1998-99	2007-08	2015-16
Taux de	G	100,0	96,6	97,7	99,1	99,1	99,1	99,1	99,5
scolarisation	F	95,5	93,3	94,5	98,9	99,0	99,1	99,1	99,5
6 ans	T	98,0	95,0	96,1	99,0	99,1	99,1	99,1	99,5
Taux de	G	92,3	92,0	94,1	94,4	93,7	92,8	97,3	99,0
scolarisation	F	82,9	85,2	87,0	89,4	90,1	91,8	97,4	99,2
6 - 11 ans	T	87,7	88,7	90,6	92,0	92,3	92,3	97,4	99,1

Source : Ministère de l'Éducation

En raison donc de l'amélioration du rendement interne de l'institution éducative, le taux de passage de la 6^{ème} à la 7^{ème} année est passé de 26% en 1975 à plus de 98.7% en 2014/15 (il est à noter que l'examen de fin des études primaire n'est plus obligatoire), le taux d'abandon dans le 1^{er} cycle de l'école de base a baissé de 8.5% à 1% (soit respectivement de 76000 élèves à 11000, dont 2000 abandons au terme de la 6^{ème} année).

L'abandon forme un problème préoccupant notamment lorsqu'il a lieu dès les toutes premières années de l'enseignement.

Tableau 4 : Taux d'abandon par genre
Premier cycle de l'enseignement de base

Année	Garçons		Filles		Ensemble	
1975	43695	7,9%	32402	9,4%	76097	8,5%
1986	41897	5,9%	39713	6,9%	81610	6,3%
1991	53522	7,1%	43297	6,8%	96819	6,9%
1996	37557	4,9%	28015	4,1%	65572	4,4%
2002	13877	2,0%	9834	1,6%	23711	1,8%
2005	11736	1,9%	8023	1,4%	19759	1,7%
2009	7707	1,5%	5101	1,1%	12808	1,3%
2015	6550	1,2%	4543	0,9%	11093	1,0%

Source : Ministère de l'Éducation

Le premier cycle de l'enseignement de base se caractérise par des taux de promotion élevés avoisinant les 90% pour tous les niveaux et frôle les 100% pour la dernière année scolaire, comme c'est indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Evolution du taux de promotion par année d'étude (%)

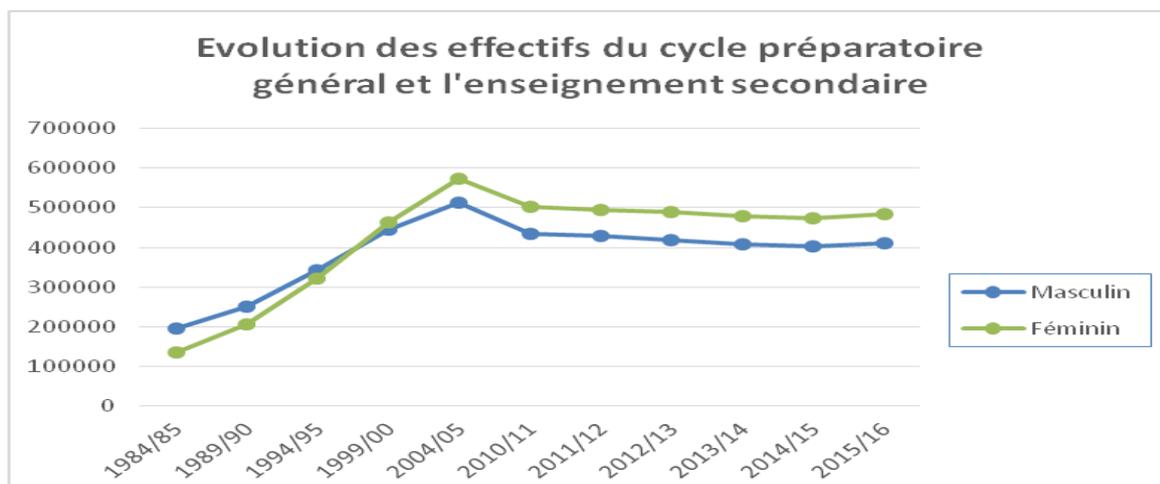
Année scolaire	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
1 ère Année	98,2	98,0	97,5	97,3	93,4	93,0	93,5	93,5	99,0
2 ème Année	89,0	89,8	90,4	91,0	90,3	92,6	92,9	93,0	99,5
3 ème Année	96,8	96,9	96,2	96,2	94,8	91,1	91,0	91,1	99,4
4 ème Année	81,1	86,9	87,8	88,2	88,6	89,4	91,4	91,6	98,8
5 ème Année	95,0	96,5	94,9	95,1	94,1	93,1	93,7	90,6	98,2
6 ème Année	82,5	84,2	87,4	88,7	89,2	89,7	90,3	91,3	98,7
Total	90,0	91,6	92,2	92,6	91,7	91,5	92,2	91,9	98,9

Source : Ministère de l'Education

2) Deuxième cycle de l'enseignement de base et enseignement secondaire

Les effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire ont considérablement évolué durant ces trois dernières décennies. En effet, le nombre d'élèves est passé de 145709 en 1975 à 327203 en 1985 pour atteindre 662222 en 1995. Actuellement (2015-16) le nombre d'élèves dans le 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et l'enseignement secondaire public est de 893300 (à partir de l'année scolaire 2010-11, on observe une légère diminution de cet effectif puis une reprise cette année due à la transition démographique).

Graphique 1 : Evolution des effectifs du cycle préparatoire général et l'enseignement secondaire



Source : Ministère de l'Education

Cette évolution est due essentiellement à l'augmentation des effectifs admis à l'examen de fin d'études primaires. En effet, le taux d'admission de la 6^{ème} à la 7^{ème} année de base a progressé de 26 à 98.7% entre 1979 et 2015. Le nombre de classes-élèves en 2015-16 est de 35000 contre 15000 en 1991-92, soit une augmentation de plus que 100%.

Le rendement interne du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire se caractérise durant ces dernières années par une stabilisation relative des taux de promotion, une baisse des taux d'abandon et une légère hausse des taux de redoublement.

L'année scolaire 1997-98 s'est caractérisée par une légère détérioration du taux de promotion due principalement à l'introduction du diplôme de fin d'études de l'enseignement de base pour la 1^{ère} fois (voir tableau 6). Par contre, la situation de l'enseignement secondaire s'est améliorée notamment au niveau du taux d'abandon pour tout le niveau du cycle et du taux d'admission au baccalauréat. Mais à partir de l'année scolaire 2011-12, on observe une chute du taux de promotion de 4^{ème} de l'enseignement secondaire et une hausse des taux de redoublement et d'abandons due principalement aux décisions prises par le ministère de l'éducation qui touchent le concours national du baccalauréat.

Globalement, au niveau du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire, le défi de l'efficacité interne reste à gagner avec un taux de redoublement et d'abandon toujours en croissance et un nombre d'admis au Bac qui s'est détérioré (voir tableau 7). Entre 2002 et 2015, Le taux de redoublement est passé de 14,8% à 17,8% en 2015 et celui d'abandon de 9,0% à 12,8%.

Tableau 6 : Rendement interne

2ème cycle de l'enseignement de base et enseignement secondaire

	1991-92	1993-94	1994-95	1997-98	2001-02	2008-09	2014-15
Taux de promotion	74,1	73,2	74,8	67,3	76,2	72,9	69,4
Taux de redoublement	15,8	17,5	16,5	23,6	14,8	16,3	17,8
Taux d'abandon	10,1	9,3	8,7	9,1	9	10,8	12,8

Source : Ministère de l'Éducation

Tableau 7 : Rendement interne

des élèves de la 4ème de l'enseignement secondaire

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Taux de promotion	70,5	55,9	56,5	53,8	41,1
Taux de redoublement	19,4	30,4	27,1	27,8	35,3
Taux d'abandon	10,1	13,7	16,4	18,4	23,6

Source : Ministère de l'Éducation

3) L'enseignement supérieur

Les effectifs des étudiants dans les institutions de l'enseignement supérieur ont connu la même évolution favorable. L'enseignement supérieur qui comptait 23 000 en 1976-77 a accueilli 42 000 étudiants en 1985-86 pour atteindre les 294500 en 2015-16, ce qui correspond à l'accroissement rapide du nombre de bacheliers (le nombre de nouveaux inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur s'élève à 45 600 admis en juin 2015, alors qu'en juin 1985, le nombre n'était que 11 683).

La montée rapide des inscriptions dans l'enseignement supérieur résulte de l'impact simultané de la croissance de la population du groupe d'âge en question et de l'amélioration des taux de rétention dans l'enseignement de base et dans l'enseignement secondaire.

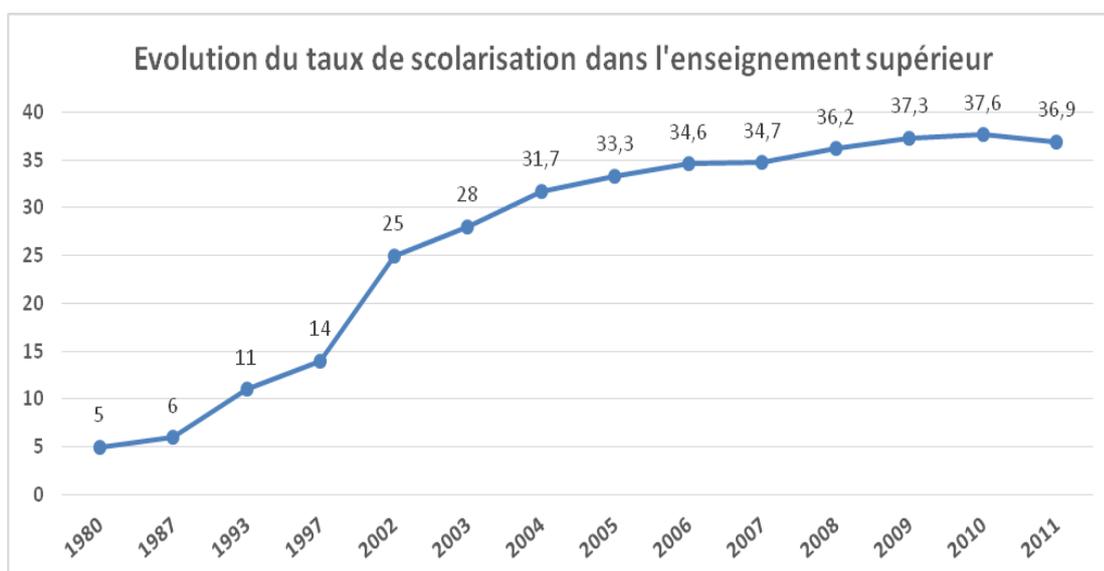
En effet, les taux d'achèvement au niveau du primaire et du secondaire ont une répercussion directe sur les inscriptions dans les établissements universitaires, étant donné que l'accès à l'université est garanti à tous les bacheliers.

Cette croissance est caractérisée surtout dans les premières années et diminue à partir de l'année universitaire 2010-2011¹.

Ceci se reflète dans les taux d'inscription bruts de la tranche d'âge.

19 – 24 ans qui étaient de 5% en 1980 et qui sont passés à 25% en 2002, pour atteindre les 29.7% en 2016, comme on peut le voir sur l'illustration graphique suivante.

Graphique 2 : Evolution du taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur



Source : Ministère de l'Education

Le nombre des sortants de l'université tunisienne s'élève à 58700 diplômés en 2015 (dont 39100 filles). Le taux moyen global de réussite dans les années terminales des différents cycles d'études est de 98.6%.

L'augmentation des effectifs des diplômés est liée à l'introduction des filières courtes qui enregistrent une croissance continue depuis l'introduction du système LMD à partir de l'année universitaire 2010-2011.

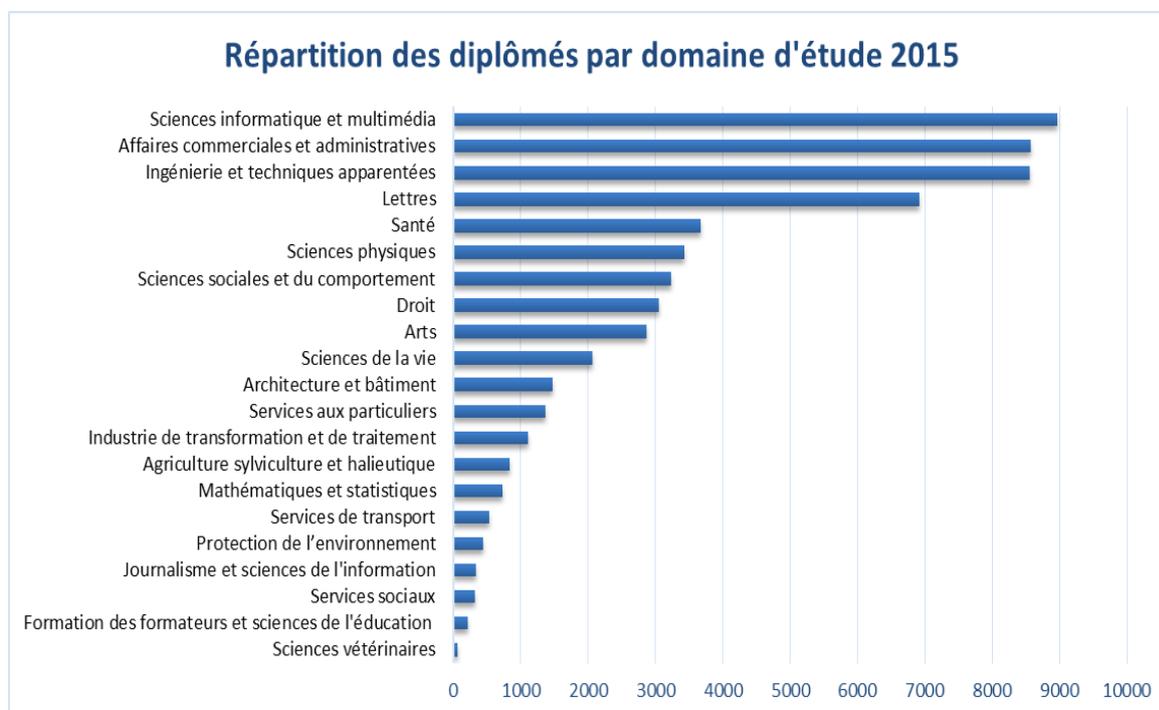
¹ Cette diminution de l'effectif des étudiants est due à la transition démographique

Tableau 8 : Les diplômés par type de diplôme

Type de diplôme	2015	
	Nbre de diplômés	% des diplômés
Cycle court, licence	39941	68,0%
Diplôme National d'Ingénieur	4955	8,4%
Doctorat en Médecine et pharmacie	1551	2,6%
Mastère de recherche	10304	17,5%
Doctorat	1325	2,3%
Autres diplômes	672	1,1%
Total	58748	100,0%

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

Graphique 3 : Répartition des diplômés par domaine d'étude 2015



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

L'effectif des diplômés de troisième cycle a beaucoup évolué durant ces trois dernières décennies. En effet il est passé de 769 diplômés en 1988 à 3185 diplômés durant l'année universitaire 2004-05 pour atteindre les 8185 en 2015.

Malgré les taux de réussite qui sont assez élevés, les redoublements et les abandons pèsent encore sur le système universitaire tunisien, puisqu'ils exigent la mobilisation de ressources humaines et financières, et engendrent des surcoûts qu'il faut financer au détriment d'autres investissements. En effet, le taux moyen global de réussite dans les années terminales des différents cycles d'études atteint 98,6% en 2015 (y compris le 3^{ème} cycle).

Ce taux est nettement inférieur si on prend en compte tous les niveaux d'enseignement, puisque le taux de réussite aux examens s'améliore au fur et à mesure d'avancement dans les études, mais cela est obtenu au prix d'une forte sélection exercée durant les premières années d'études supérieures.

Tableau 9 : Evolution des taux de réussite, de redoublement et d'abandon dans le secteur public

Année	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Taux moyen de réussite (*)	72,70%	68,00%	66,70%	65,10%	66,00%
Taux moyen de réussite en première année licence	52,50%	48,30%	49,10%	46,00%	47,30%
Taux moyen du pourcentage des redoublants (*)	23,50%	29,10%	30,80%	31,10%	31,20%
Taux d'abandon (*)	3,80%	2,90%	2,50%	3,80%	2,80%
Nombre des abandons (*)	15586	10170	7812	11421	8765

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

() Sans tenir compte des étudiants du 3ème cycle, agrégation et révision comptable*

Le système actuel a enregistré en 2014-15 un taux moyen de redoublement de 31,2% de l'effectif des étudiants et un taux d'abandon de 2,8% (soit 8800 abandons).

II. L'EVOLUTION QUALITATIVE DU SYSTEME EDUCATIF

L'objectif attribué au bilan de l'école de base est d'apprécier le niveau de concrétisation de la scolarisation universelle.

Cet objectif vise à élargir l'accès à l'enseignement de base, à vérifier que celui-ci est suivi par tous les enfants ayant l'âge scolaire voulu, à améliorer son efficacité interne, ce qui doit se traduire par l'achèvement du cycle de base par tous les élèves dans les temps accordés.

Il faut rappeler qu'il ne suffit pas qu'une grande partie, voire toute la population en âge d'entrer à l'école soit scolarisée pour que l'on puisse dire que l'on atteint le niveau de scolarisation universelle. Certes, il s'agit là déjà d'un immense progrès, mais ce dernier doit également répondre à d'autres critères d'efficacité dont celui de faire parvenir tous ceux qui sont entrés à l'école jusqu'à la fin du cursus de scolarité obligatoire.

Cependant, il ne doit pas être permis aux élèves entrés pour la première fois à l'école de parvenir à la fin du cursus scolaire en un temps indéfini. L'idéal est qu'ils y parviennent en un nombre d'années équivalent à celui qu'organise le système.

Pour atteindre un tel objectif, il y a lieu de mobiliser tous les moyens nécessaires permettant d'éviter à tout élève un redoublement ou une exclusion.

Si les taux de redoublement et d'abandon sont excessifs, cela signifie que la qualité de l'enseignement dispensé est médiocre. En outre, lorsqu'un taux de redoublement et/ou d'abandon est anormalement élevé, cela impose l'engagement de dépenses supplémentaires en ressources humaines ainsi qu'en infrastructures sans pour autant que cela favorise une amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé. Ce n'est pas en faisant redoubler un élève, et encore moins en l'excluant après quelques années de scolarité, que l'on améliorera ses performances ; bien au contraire, l'élève redoublant est confronté à une situation d'échec démoralisante et cela ne fait que surcharger la taille de la classe, ce qui n'améliore guère les conditions d'apprentissage.

En effet, l'efficacité du système scolaire peut être mesurée par plusieurs indicateurs dont le taux de survie par année d'étude qui est défini comme étant le pourcentage d'une cohorte d'élèves inscrits dans la première année d'un cycle donné d'études dans une année scolaire donnée qui sont attendus à atteindre les années successives d'études.

Cet indicateur a pour objectif de mesurer les moyens d'accueil et l'efficacité interne d'un système d'éducation. Il illustre la situation relative à la rétention d'élèves à l'école d'une année d'études à l'autre et inversement le taux d'abandon par année d'études.

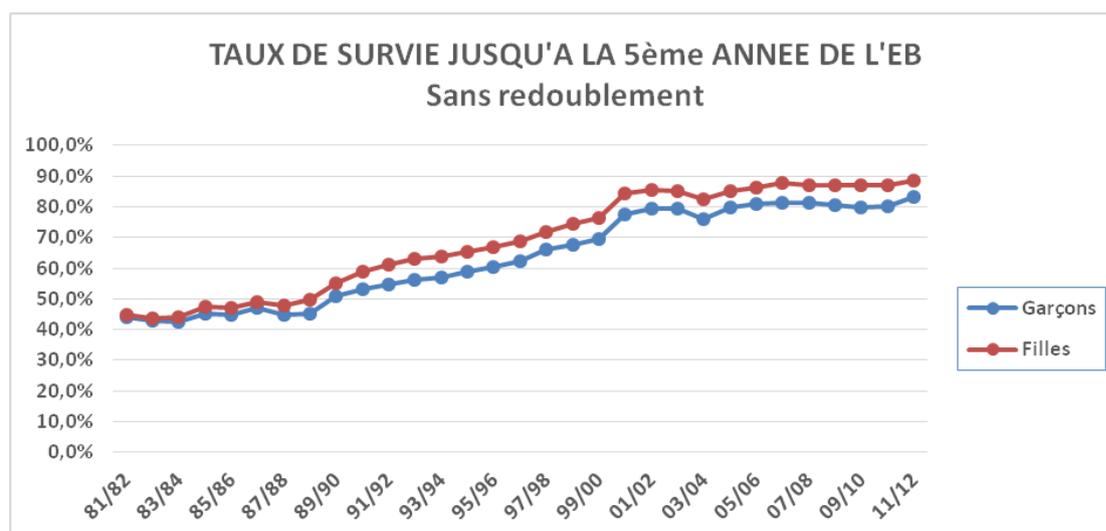
1) Taux de survie au niveau de la 5^{ème} année de l'enseignement de base (EB)

On va commencer par calculer le taux de survie au niveau de la 5^{ème} année primaire. Ce dernier revêt une importance primordiale puisque la survie jusqu'à la 5^{ème} année est mondialement considérée comme le niveau minimal de l'alphabétisation retenu pour un élève scolarisé. L'achèvement des quatre années de scolarité est une condition préalable pour un niveau d'alphabétisation durable. Il est impérieux de trouver une solution pour éviter à des enfants qui sont entrés à l'école d'abandonner leurs études avant la 5^{ème} année de scolarité.

Ce taux est le pourcentage des élèves inscrits en première année de l'enseignement de base au cours d'une année scolaire donnée et qui parviennent jusqu'à la 5^{ème} année.

On observe que près de 89% des filles et 83% des garçons entrés en première année de l'enseignement de base au cours de l'année scolaire 2011/2012 parviennent jusqu'à la 5^{ème} année sans avoir jamais redoublé contre 55% chez les filles et 50% chez les garçons en 1990.

Graphique 4 : Taux de survie jusqu'à la 5^{ème} année de l'enseignement de base sans redoublement



Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education

Un taux de survie approchant 90% indique un niveau élevé de rétention et une faible fréquence de cas d'abandon.

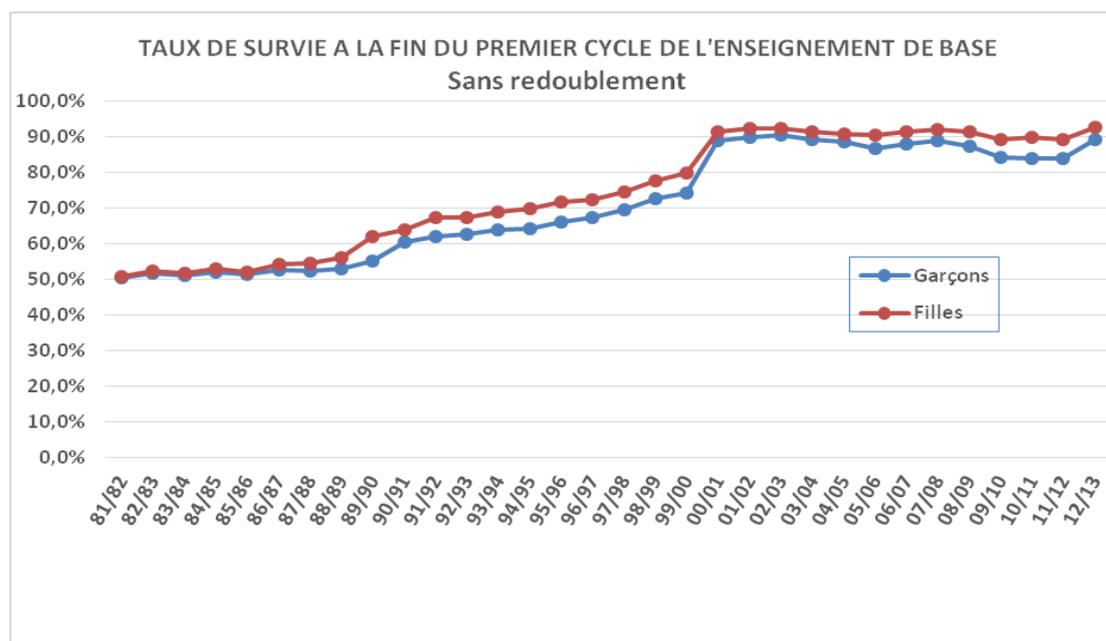
2) Taux de survie pour les autres niveaux d'études

Si l'on considère le système d'enseignement de base tunisien, qui est constitué de 3 cycles d'enseignement d'une durée de 3ans chacun, il parait indispensable de déterminer le taux de survie au niveau de chaque cycle à savoir : le premier cycle, le 2^{ème} cycle, le 3^{ème} cycle et enfin ceux qui survivent jusqu'à l'obtention du diplôme du brevet de l'enseignement de base.

a) Taux de survie à la fin du premier cycle de l'enseignement de base

Le taux d'élèves qui parviennent à la quatrième année de l'enseignement de base est estimé actuellement à 92.7% pour les filles et 89.4% pour les garçons. Ces élèves atteignent ce niveau d'études sans redoublement.

Graphique 5 : Taux de survie à la fin du premier cycle de l'enseignement de base sans redoublement



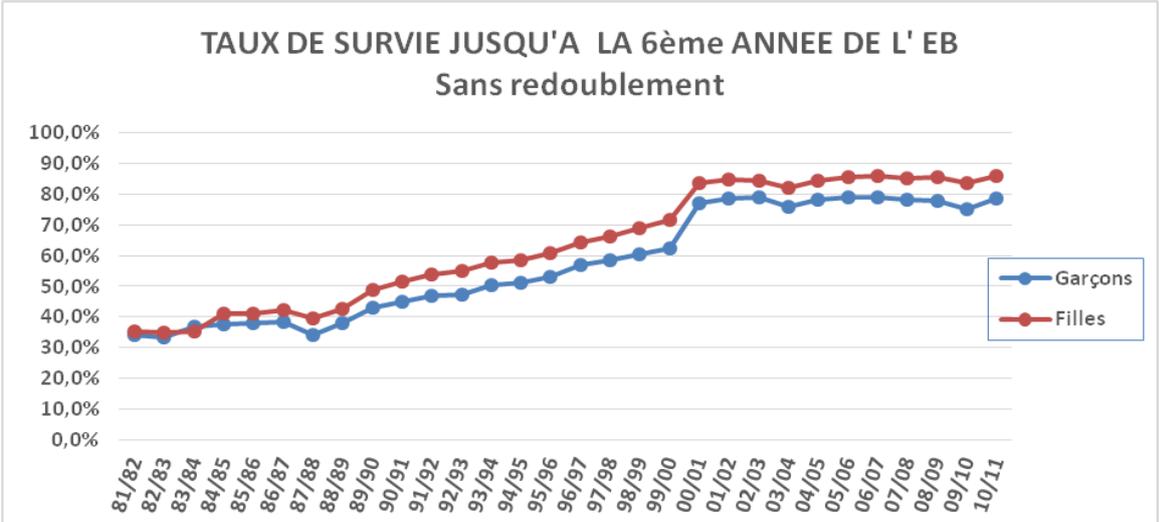
Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education

b) Taux de survie jusqu'au deuxième cycle de l'enseignement de base

Le taux d'élèves qui parviennent jusqu'à la 6^{ème} année de l'enseignement de base sans avoir jamais redoublé est estimé à 86% pour les filles et à 79% pour les garçons de la cohorte de départ en 2010/2011 contre respectivement 35% et 34% en 1982 (à cette date les enfants entrent en 1^{er} année primaire).

On constate que durant l'année scolaire 2014/2015 le taux de redoublement a connu une diminution remarquable pour toutes les années d'études en faveur du taux de promotion. En effet, pour les élèves de la 6^{ème} année de l'enseignement de base le taux de redoublement est passé de 6.2% en 2013/2014 à 0.2% en 2014/2015 soit une diminution de 6 points en une seule année. Cette diminution pourrait être expliquée par le changement du système d'évaluation appliqué dans ce cycle.

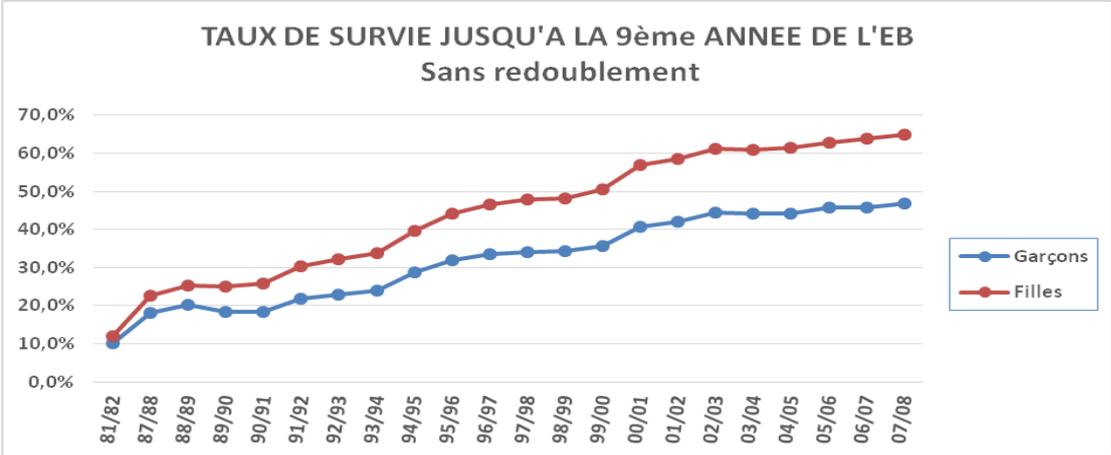
Graphique 6 : Taux de survie jusqu'à la 6ème année de l'enseignement de base sans redoublement



Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education

c-Taux de survie à la fin du troisième cycle de l'enseignement de base

Graphique 7 : Taux de survie jusqu'à la 9ème année de l'enseignement de base sans redoublement



Source : Calculs de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education

On relève durant l'année scolaire 2007/2008 (date d'entrée en 1^{er} année) que 47% des garçons et 65% des filles d'une cohorte de départ parviennent jusqu'à la 9^{ème} année de l'enseignement de base sans avoir jamais redoublé, contre respectivement 10% et 12% en 1981/82.

On note que le taux de survie relevé chez les filles est considéré comme assez appréciable alors que celui des garçons est nettement insuffisant.

Le comportement de la scolarité des filles diffère de celui des garçons. En effet durant l'année scolaire 2014/15, on recense 4000 garçons contre 2000 filles (soit 7.4% et 3.1%) inscrit en 9^{ème} année qui abandonnent le collège sans l'obtention du diplôme du brevet de l'enseignement de base.

CONCLUSION

Ces quelques résultats montrent l'efficacité de l'enseignement de base. On observe un net progrès des taux de survie au niveau de la 9^{ème} année malgré les 10500 redoublants et les 6000 abandons et un fléchissement de ces taux au niveau du 1^{er} et du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base avec un important redressement à la dernière année scolaire. Mais ces taux restent assez importants puisqu' actuellement ils sont de l'ordre de 89% pour les garçons et 93% pour les filles au niveau du 1^{er} cycle de l'enseignement de base et respectivement 79% et 86% pour les élèves du 2^{ème} cycle.

En guise de conclusion ce n'est pas par la politique de redoublement qu'on améliore les performances des élèves bien au contraire, cela cause le vieillissement de la population scolaire et favorise l'abandon en cours de scolarité.

La formation professionnelle est une solution alternative pour les abandons du système scolaire. L'enseignement primaire, secondaire et formation professionnelle doivent sortir de leur isolement et enfermement et partir d'une grande réforme reposant sur une seule philosophie concernant un système d'éducation et de formation.

En attendant cette réforme, il faut corriger et améliorer ce qui existe en vue de consolider ce qui constitue un précieux acquis et d'éliminer progressivement ce qui s'est avéré un ensemble d'obstacles au système éducatif.